

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE L'YONNE

ARRONDISSEMENT D'AVALLON

COMMUNE DE TONNERRE



affiché le 12/12/23

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE
TONNERRE**
N° 2023 / 214

**Nombre de
conseillers :**

En exercice : 27

Présents : 22

Exprimés : 23

L'an deux mille vingt-trois, le onze décembre, à dix-neuf heures, le conseil municipal de la ville de Tonnerre s'est réuni, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Cédric CLECH, maire, suivant la convocation du 5 décembre 2023.

Étaient présents : Emilie ORGEL, Chantal PRIEUR, Sylviane TOULON, Pascal LENOIR, Christian ROBERT, Gaëlle BENOIT (adjoints), Sophie DUFIT, Gilles BARJOU, Jeanine CALCIO GAUDINO, Philippe GERTNER, Michel DROUVILLE, Marie-Laure BOIZOT, Bahya BAILICHE, Jocelyne PION, Jean-François FICHOT, Guy ROY, Dominique AGUILAR, Jean-Claude CASTIGLIONI, Laurent LETRILLARD, Nabil HAMAM, Nicole ELBACHIR.

Absent représenté : Bernard CLEMENT.

Absents excusé : Lucas MANUEL.

Absents : Stéphane GRILLET, Sylvain TROTTI, Silvia LARRANDART.

Secrétaire de séance : Pascal LENOIR.

Nomenclature @CTES : Finances / Divers

CULTURE

TARIF DE L'ESCAPE GAME

- Vu l'article L. 2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu la délibération n°23-176 autorisant le maire à signer une convention de partenariat avec la SPL office de tourisme Chablis, Cure, Yonne et Tonnerrois (OTCCYT) pour la billetterie de l'Escape Game ;
- Considérant que la ville souhaite mettre en place un Escape Game ludique et historique du 16 décembre au 29 février à la salle Marland ;
- Considérant l'avis favorable de la Commission en charge de la promotion des activités économiques, commerciales et touristiques et de la communication du 26/09/23 ;

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide	Pour : 23
	Contre : 0
	Abstention : 0

- D'autoriser le maire, ou son représentant ayant reçu délégation, à mettre en vente les billets pour l'Escape Game à un tarif de 40€ par session (maximum 4 personnes par session) ;
- De l'autoriser, ou son représentant ayant délégation, à signer tout document afférent à la réalisation du projet.



Pour extrait conforme,
Cédric CLECH
Maire de Tonnerre